

Des commerçants en grande difficulté

Le Progrès
11/02/2008

Au cours des inondations du week-end de la Toussaint, les commerçants arbreslois ont été fortement sinistrés. Plusieurs d'entre eux ont perdu leur réserve, c'est le cas du magasin JP Sports, qui a vu disparaître ses équipements de ski, et cela peut avant le début de la saison.

L'eau s'est infiltrée dans les magasins et dans les caves

Les commerces alimentaires comme la pâtisserie Au diabolotin, le traiteur Christophe Chaume, le restaurant Le Chem's, la boucherie, le

casino Vival et le restaurant Yokus Ali, ont également été gravement touchés. En effet, l'eau s'est infiltrée dans les magasins et dans les caves, détruisant sur son passage tous les stocks de denrée alimentaire et le matériel. « La pâtisserie a tout perdu. De même que le restaurant Yokus Ali, dont les propriétaires pourraient mettre la clé sous la porte », explique Sylvie Casil, présidente de l'Association des commerçants de L'Arbresle. Actuellement, il est difficile pour tous ces commerçants de pratiquer leur métier. Après avoir nettoyé autant que possible, une dizaine d'entre eux a eu la

possibilité d'ouvrir à nouveau au public et d'avoir une activité plus ou moins normale. Pour d'autres, cela s'annonce un peu plus compliqué : « Le restaurant Le Chem's et la pâtisserie Au Diabolotin, par exemple, mettent tout en œuvre pour rouvrir dans de nouveaux locaux », annonce la présidente. Certains commerçants sont, en effet, peu enclin à rester sur les mêmes sites, « quelques-uns ayant déjà été inondés il y a trois semaines. Cette répétition commence à les agacer, je les comprends, c'est une réaction normale ».

Ces inondations sont un nouveau coup dur pour les com-

merçants qui viennent de traverser une période plutôt difficile : « Cet été, déjà, nous avons connu des moments délicats au niveau financier », explique Sylvie Casil, des travaux ont entraîné la fermeture de la partie basse de la rue Charles-de-Gaulle. Ce qui a eu pour effet un certain manque à gagner. Puis, il y a eu la crise économique et enfin les inondations. Cela commence à faire beaucoup. Mais nos commerçants sont solides et essaient de faire face. Les experts sont passés, le nettoyage est terminé, à présent ils préparent la suite. »

Virginie Abd
vabdi@leprogres.fr

SAIN-BEL

Le f.

La solidarité pour les sinistrés



Les appareils électroménagers hors d'usage s'entassent dans les bennes / Photo Pierre Dufrenoy

Un peu plus d'une semaine après la crue, les sinistrés réapprennent à vivre normalement.

Mais les équipements de première nécessité manquent cruellement.

Que ce soit machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, les besoins en électroménagers sont importants. Car, même si les assurances vont faire leur travail, bien rares sont ceux qui seront indemnisés au prix du neuf.

Alors la solidarité s'organise, souvent spontanément, comme pour cet automobiliste qui interpellait samedi les passants, rue Joseph-Volay, pour leur dire qu'il avait une machine à laver à donner et qu'il ne savait pas où la porter. Orienté vers la mairie qui gère les dons, la machine a fait le bonheur d'une famille sinistrée en moins d'une heure.

Mais les besoins ne se limitent pas à l'électroménager. Les meubles aussi manquent cruellement, comme pour cette famille de quatre enfants qui a reçu des

habits, mais qui, faute d'armoires pour les ranger, ne sait toujours pas ce que les sacs contiennent.

Si l'aide de première urgence arrive, comprenant matelas, couvertures, habits, il existe également d'autres besoins, peut-être un peu moins urgents, mais tout aussi cruciaux comme l'électroménager, les meubles, et ainsi que le disait un père de famille, des fournitures scolaires et des livres pour les enfants, ces victimes silencieuses qui ont parfois vu partir à la benne leur lit, leurs habits et même leurs jouets.

> NOTE

Si vous souhaitez aider les sinistrés, envoyer un chèque à l'ordre du Trésor public à la mairie de Sain-Bel en précisant « opération solidarité avec les sinistrés », ou si vous préférez donner des équipements, appareils électroménagers, meubles ou autres, vous pouvez les apporter à la mairie qui en fera la distribution.

S

PA

heu

jan

erci

eur

our

rdis

à Sa

veu

e, «

18 h

;